

20 décembre 2000, Québec

Allocution à l'occasion du bilan de la session parlementaire

Bonjour,

Nous voici à nouveau réunis pour faire ensemble le bilan de cette session parlementaire d'automne, ma dixième depuis que j'occupe les fonctions de premier ministre du Québec. Mes premiers mots seront pour souligner le travail de Jacques Brassard, notre leader parlementaire. Ce dernier n'a pas fait mentir sa réputation de leader aguerrri et respecté. J'aimerais le remercier chaleureusement.

Bien sûr, cette session qui s'achève a été marquée par le débat sur les fusions municipales. Mais la loi la plus fondamentale que cette assemblée a adoptée est la loi 99, celle sur les droits et prérogatives de l'Assemblée nationale et du peuple du Québec. Le printemps dernier, j'avais déjà annoncé notre intention de faire en sorte qu'elle soit adoptée avant la fin de l'an 2000. Nous avons aussi souhaité jusqu'à la fin que cette loi soit appuyée par le Parti libéral. Cela n'a pas été possible. Ce parti portera le poids de cette décision. Par ailleurs, je souligne que le chef de l'Action démocratique, en défenseur des intérêts du Québec, a appuyé cette initiative, déjà qualifiée de charte des droits politiques. Le Québec a maintenant un instrument pour s'opposer à la loi fédérale dite sur la clarté et le cadenas politique qu'elle constitue. Nous détenons maintenant la clé qui nous garde l'avenir ouvert.

À l'égard des regroupements municipaux, la loi 170 a été adoptée ce matin. Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur ce projet. Tous les quotidiens et les médias électroniques en ont parlé. La population a participé à cette discussion publique. Bien des chiffres ont circulé. De multiples opinions ont été émises. Bref, le débat a eu lieu. Il fallait décider. Depuis plus d'une génération, nos concitoyennes et concitoyens ont été confrontés périodiquement à ces débats. De multiples groupes de travail avaient produit d'aussi multiples études. Aucun gouvernement n'avait eu la possibilité et le courage de s'attaquer au plus gros morceau: le regroupement des régions métropolitaines de Hull, Montréal et Québec, les trois plus peuplées. Nous l'avons fait à visière levée, sans détour, avec toute la solidarité de notre équipe parlementaire.

Je l'ai dit et je le répète : cette législation comptera parmi les grandes réformes mises de l'avant par les différents gouvernements du Parti québécois. Dans le domaine municipal, je ne peux passer sous silence l'adoption de la loi 150, mieux connue sous le nom de pacte fiscal. Il faut souligner l'importance de cette entente entre le gouvernement du Québec et ses partenaires municipaux, entente qui leur permettra de compter sur des revenus appréciables au cours des prochaines années.

Nous souhaitons aussi que la loi 164 sur la création de partenariats privé-public en transports permette la réalisation de projets importants pour le transport dans chacune des régions du Québec. Nous explorons ainsi une nouvelle façon de développer nos infrastructures tout en respectant certains principes comme celui du maintien, pour chaque projet, d'une alternative gratuite et accessible.

S'ajoutent à notre bilan législatif, la Loi sur la Financière agricole, la loi sur l'accès à l'égalité

dans les organismes publics et le dépôt de la loi portant sur la réforme du Code du travail. Au cours des derniers mois, tous ont pu remarquer les pas de géant faits par l'économie du Québec. Des périodiques d'un peu partout dans le monde parlent de notre vigueur économique. Notre taux de chômage se situe à 8,3 % alors que, en 1993, il atteignait 13,3 %. Neuf régions du Québec, la majorité, ont un taux de chômage inférieur à notre moyenne nationale.

Depuis le début de cette année, près de 85 000 emplois ont été créés, en majorité à temps plein. Chez les jeunes, notamment grâce à la mobilisation reliée au Sommet du Québec et de la jeunesse, la croissance de l'emploi est maintenant supérieure au Québec par rapport au Canada. Je suis aussi fier de signaler, même si beaucoup de travail reste à faire, que depuis 1996, 209 000 personnes ont quitté la sécurité du revenu pour s'intégrer au marché de l'emploi.

Le 20 novembre dernier, le Mouvement Desjardins, dont nous venons de célébrer le 100e anniversaire de fondation, mentionnait que le Québec connaît ses meilleurs moments depuis au moins un quart de siècle, et qu'une autre très bonne année est en vue pour 2001. Cette opinion est aussi partagée par la Banque Nationale qui, dans sa toute dernière étude, précisait que la morosité et le pessimisme prévalant il y a à peine cinq à six ans ont fait place à un dynamisme jamais observé en 30 ans.

Dynamisme, optimisme, ce sont ces mots qui vont caractériser nos actions dans les prochains mois. L'année 2001 commencera par la mise en place des comités de transition dans les cinq territoires visés par la réforme municipale. Nous recevrons aussi, au début de février, le rapport des mandataires pour les régions de Sherbrooke, Trois-Rivières et Chicoutimi-Jonquière.

Dans le dossier de la santé, la commission Clair déposera son rapport à la mi-janvier, ce qui amènera sûrement un débat de fond sur l'avenir de notre système public de santé auquel les Québécoises et les Québécois sont si profondément attachés. Sur le front de l'économie, j'aurai l'occasion, à la fin du mois de janvier, de diriger une mission de prospection et d'investissement en Allemagne et en Italie avec un arrêt à Bruxelles.

Je me rendrai aussi en Chine avec les dizaines de gens d'affaires du Québec qui feront partie de la délégation d'Équipe-Canada.

Mais notre priorité gouvernementale sera celle des régions. Nous mobiliserons à nouveau pour elles des énergies accrues, en particulier pour les régions-ressources. Toutes sont essentielles à l'essor social et économique du Québec. Non seulement nous maintiendrons nos efforts de soutien envers chacune d'elles, mais nous les accentuerons. Les libéraux devaient en faire le cœur de leur stratégie parlementaire. Ils ont créé un comité. Le silence règne depuis.

J'ajouterai que la grande priorité du gouvernement, comme je l'ai dit tout à l'heure à l'Assemblée nationale, continuera d'être le progrès social du Québec. Donc, tout ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et l'intensification des mesures que nous prenons pour perfectionner notre système de santé. Tout cela ne peut pas se concevoir sans le situer dans

une perspective plus large qui est celle de l'identification des moyens et des ressources grâce auxquels nous pouvons atteindre nos objectifs.

Je le répète, c'est le cas du Québec et c'est le cas de plusieurs autres provinces au Canada, mais c'est le cas du Québec notamment, nous sommes dans une situation de carcan fiscal qui fait, que nous n'avons pas toutes les ressources fiscales requises pour satisfaire aux besoins de la population. Il y a des choix collectifs importants qui devront être fait et tout cela fait partie du débat que nous aurons l'année prochaine.

Je ne peux terminer sans dire un mot sur notre équipe de députés ministériels. Leur détermination et leur solidarité n'ont pas fait défaut depuis 1996. Tout au long de la lutte au déficit, et plus récemment durant les débats entourant la réforme municipale, ils et elles ont été aux premières lignes des échanges et ont fait valoir les points de vue de leurs commettants.

J'aimerais les en remercier. Cela augure bien pour les années qui viennent, et surtout pour ce grand projet qui motive notre engagement politique, le leur comme le mien : donner aux Québécoises et aux Québécois un pays à la hauteur de leurs aspirations.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très joyeuses fêtes.

Merci!